FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT.BE

Demande d'enregistrement ou de modification de plan de stage : dentistes spécialistes

Nom (nom de jeune fille pour femme mariée) _____

Prénom _____

Date de naissance _____

Lieu de naissance _____

Rue et n° _____

Code postal _____

Localité _____

Téléphone _____

Adresse e-mail _____

Spécialité dans laquelle vous souhaitez suivre votre formation :

_____

Documents à joindre conformément à l' arrêté royal du 10 novembre 1996 fixant les modalités de l'agrément des praticiens de l'art dentaire titulaires d'un titre professionnel particulier :

- Attestation prouvant que vous êtes retenu(e) par une université pour la discipline dans laquelle vous comptez vous former ;
- Attestation dont il ressort que vous êtes habilité à pratiquer l'art dentaire en Belgique;
- Copie du diplôme en sciences dentaires;
- Une convention écrite conclue entre vous et le maitre de stage ou l'institution responsable et relative à votre rémunération avec mention précise de la durée de la convention ;
- Attestation mentionnant le sujet choisi pour le mémoire

RESERVE A L'ADMINISTRATION

Date de réception : .....

La Fédération Wallonie-Bruxelles est l'appellation désignant la Communauté française visée à l'article 2 de la Constitution

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT.BE

Demande d'enregistrement ou de modification de plan de stage : dentistes spécialistes

Introduction de plan de stage :

- Pour pouvoir introduire et débuter un plan de stage, le candidat doit-être habilité à exercer l'art dentaire en Belgique (visa délivré par le SPF Santé publique) ;
- La demande d'enregistrement de plan de stage doit être introduite par recommandé au plus tard dans les 3 premiers mois du début de la formation. Dans le cas contraire, la date de la lettre recommandée est considérée comme la date du début du stage .

Modification de plan de stage :

- La modification de plan de stage doit-être introduite par recommandé préalablement ;
- Toute interruption de plus de 15 semaines, calculée sur l'ensemble de la formation, doit être rattrapée à la fin de la formation pour la partie qui dépasse les 15 semaines .

Dispositions commune s à l'introduction et à la modification de plan de stage :

- Le plan de stage doit
  - comporter les dates de début et de fin de la formation et il doit porter sur la durée complète de celle-ci ;
  - le nom du ou des maîtres de stage

- Le maître de stage coordinateur est l'un des maîtres de stage du plan de stage, tout changement de maître de stage coordinateur doit-être approuvé par le Ministre compétent.

La Fédération Wallonie-Bruxelles est l'appellation désignant la Communauté française visée à l'article 2 de la Constitution

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT.BE

Demande d'enregistrement ou de modification de plan de stage : dentistes spécialistes

Maitre de stage coordinateur (nom, prénom,institution)				
Début de période (jj-mm-aa)	Durée en mois	Fin de période (jj-mm-aa)	Nom du maître de stage agréé	Nom de l'établissement et du service de stage agréé
Total en mois				